



# Formulaire d'inscription annuelle aux activités du Service Enfance

(Pour toute inscription régulière)

## Année scolaire 2021/2022

Cette inscription annuelle, valable jusqu'aux vacances d'été 2022 :

- vous permet d'inscrire votre enfant pour tous **les jours d'école habituels et les mercredis** de l'année scolaire. Elle doit être renouvelée tous les ans,
- **n'est pas valable pour les vacances scolaires ni pour les journées de rattrapage d'école exceptionnelles ni pour le service minimum.** Dans ce cas vous devez utiliser la feuille mensuelle pour faire l'inscription de votre enfant ou nous le signaler par mail/portail famille/fax.

**Les feuilles d'inscriptions mensuelles, à ne remplir que si vous avez des changements à nous signaler, sont disponibles sur le site internet de la commune mais aussi sur l'espace portail famille.**

**Vous pouvez également faire vos démarches** (demande d'inscription/demande de modification/paiement) **directement via le site de la commune :** [www.marolles-en-hurepoix.fr](http://www.marolles-en-hurepoix.fr) dans la rubrique Scolaire/Enfance/Jeunesse.

N'hésitez pas à nous demander votre identifiant portail si vous ne l'avez pas.

Modification possible par écrit (cf. : règlement intérieur du service enfance) :

- **En période scolaire** (Repas, accueil du soir, étude, mercredi) : avant le jeudi 12h00 pour les prestations de la semaine suivante.
- **En période de petites vacances** (centre de loisirs) : 15 jours avant le début des vacances concernées.
- **Eté** (centre de loisirs) : Avant le 15 juin pour les modifications des mois de juillet et août

**En cas d'absence de l'enfant : Si les parents préviennent par mail dans les deux premiers jours d'absence de l'enfant, une seule journée de carence sera appliquée. A défaut, toutes les absences resteront dues. Il n'est plus nécessaire de fournir un justificatif médical.**

**Accueil matin** : 7h15 à 8h15 (pas d'inscription nécessaire)

**L'accueil du soir se déroule**

Pour les élèves en maternelle : sur leur école

Pour les élèves en élémentaire : Au centre de loisirs à partir de 17h00. L'accompagnement aux activités extra-scolaires ne débutera qu'à partir de 17h15.

**Journée centre de loisirs mercredi (du CP au CM2)** : de 7h15 à 19h00 (repas inclus). Accueil au Centre de loisirs 3 Grande rue.

**Journée centre de loisirs mercredi (De PS à GS)** : de 7h15 à 19h00 (repas inclus). Accueil à Gaillon pour les enfants de Gaillon, et à la maternelle Vivier pour les enfants de Vivier.

**Etude surveillée** (Uniquement pour les enfants du CE1 au CM2) : de 16h30 à 18h00

**L'étude surveillée ne débutera qu'après les vacances de la Toussaint, si le protocole sanitaire le permet.**

**Il n'y a pas d'étude surveillée les vendredis** (pensez à inscrire vos enfants à l'accueil du soir si besoin).

Un mini-accueil soir est proposé aux familles pour une prise en charge des enfants à la suite de l'étude jusqu'à 19h00 ; le lieu est à définir en fonction des effectifs.

Une facturation au 1/4 heure sera appliquée pour les accueils périscolaires matin, soir et mini-accueil.

Inscription annuelle de votre enfant : .....

Année scolaire : 2021 / 2022 Niveau : ..... Ecole : .....

**Restaurant scolaire :**  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Accueil du soir :**  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Etude surveillée :**  Lundi  Mardi  Jeudi

(Uniquement du CE1 au CM2)  
(Début le 8 novembre selon protocole)

**Mercredi Centre de Loisirs (PS au CM2)**  Journée (avec repas)  
(Hors vacances scolaires)

Date et visa du service :



-----  
(Partie à retourner à la mairie)

Inscription annuelle de votre enfant : .....

Année scolaire : 2021 / 2022 Niveau : ..... Ecole : .....

**Restaurant scolaire :**  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Accueil du soir :**  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Etude surveillée :**  Lundi  Mardi  Jeudi

(Uniquement du CE1 au CM2)  
(Début le 8 novembre selon protocole)

**Mercredi Centre de Loisirs (PS au CM2)**  Journée (avec repas)  
(Hors vacances scolaires)

Date et signatures des parents :

Personnes à contacter :

Corinne MARQUES, Floriane TROTEL

Accueil Administratif du service Enfance et Jeunesse

Mairie, 1 avenue Charles de Gaulle  
91630 MAROLLES EN HUREPOIX

Tel : 01 69 14 14 40

Fax : 01 69 14 14 59

Email : [enfance@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:enfance@marolles-en-hurepoix.fr)